

LA LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION

DE VIVRE AU LYS

Chers amis adhérents,

Depuis ma dernière lettre datée du 19 septembre et qui suivait l'Assemblée Générale du 16 septembre, vous avez pu prendre connaissance de son compte rendu ainsi que de mon rapport moral et du rapport financier du Trésorier (voir le mail de la Secrétaire daté du 20 septembre 2022).

Dans la continuité de cette Assemblée Générale, s'est tenu le 26 septembre un Conseil d'Administration destiné à pourvoir aux trois postes-clefs de l'Association.

J'ai été réélu à l'unanimité au poste de Président, ainsi qu'Evelyne BADUEL au poste de Secrétaire et Jacques MOREL au poste de Trésorier, également à l'unanimité, pour une durée d'un an soit jusqu'à l'Assemblée Générale destinée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022 / 2023.

Ce nouvel exercice va donc pouvoir s'engager dans la continuité du précédent.

Avant d'évoquer les manifestations à venir, je souhaite souhaiter la bienvenue aux nouveaux adhérents. Un certain nombre d'entre eux s'était déjà inscrit dans le cadre du Forum des Associations du 10 septembre.

Nous avons enregistré une seconde vague importante d'inscriptions à l'issue de la réunion dite des « Nouveaux Arrivants » organisée par l'ASLC le 2 octobre, au cours de laquelle j'ai pu présenter en quelques diapos les objectifs de votre Association.

Je tiens d'ailleurs à remercier ici même le Président de l'ASLC, Stéphane FRANTZ, qui chaque année, nous offre une tribune permettant à VIVRE AU LYS d'exposer ses réalisations et ses projets.

Au cours du verre de l'amitié qui a suivi la réunion, j'ai senti, dans les échanges que j'ai pu nouer avec les participants, une réelle volonté de la part des nouveaux arrivants de s'intégrer à la vie de notre Domaine.

Qu'ils soient assurés que VIVRE AU LYS, dont c'est la finalité même, les y aidera.

Venons en maintenant à l'avancement de nos projets d'animation déjà brièvement évoqués dans ma lettre précédente.

Un apéro kiosque était programmé le 15 octobre où nous avons invité un représentant de l'ONF à évoquer le devenir de la forêt du Lys.

Le corps de l'exposé est bâti mais nous avons été amenés à différer la date de la manifestation car il nous est apparu que le délai était trop court pour assurer l'indispensable communication auprès de vous.



Nous vous ferons part naturellement de la nouvelle date retenue.



Par contre le troc plantes d'automne est, lui, bien confirmé, et aura lieu le samedi 19 novembre, de 8 heures à 13 heures au cœur même du marché de Lamorlaye dans le cadre du Festival de l'Arbre organisé par la Municipalité les 19 et 20 novembre. Nous vous y attendons nombreux car au-delà du troc de plantes, c'est un moment très convivial d'échanges, de conseils sur le jardinage et la façon d'embellir nos propriétés. Et, comme de coutume, café et viennoiseries seront de la partie.

Nous confirmons également l'organisation d'une nouvelle manifestation que nous avons appelée « Fête des Adhérents » et qui aura lieu le dimanche 4 décembre de 15 heures à 17 heures au Golf du Lys-Chantilly.

L'idée sous-jacente est d'ouvrir de façon festive la période des fêtes de fin d'année et de l'orienter notamment sur des animations surprises destinées aux enfants.

La communication est en train de se mettre en place.

Enfin après la trêve des confiseurs nous entamerons la nouvelle année par notre traditionnelle Galette des Rois aux alentours de la mi-janvier.

Avant de conclure, une petite piqûre de rappel : n'oubliez pas de renouveler votre adhésion pour le nouvel exercice, au tarif de 30 euros, si vous souhaitez notamment pouvoir continuer de bénéficier des services de WhatsApp.

Sur ce, je vous adresse, chers amis adhérents, mes plus cordiales salutations.

Jean-Louis BADUEL

Président de VIVRE AU LYS